

Procès Verbal du conseil municipal

Séance du 28 mars 2025 à 17 H 00

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 mars à 17 heures 00, le conseil municipal de la commune de les Authieux sur Calonne convoqué le 17 mars 2025 réuni à la mairie, sous la présidence de Mme FESQUET Christelle, Maire.

Etaient présents : M LEBEL Thomas, M AMAURY Jacques, M HAMM Alain, M GARNAULT Fernand, Mme HOUEL Florence, Mme BOIREAU Sandra, M ROBERGE Olivier.

M AMAURY a été élu secrétaire de Séance

Absents excusés : M VERSAVEL Antoine, Mme CASSE Jocelyne

M VERSAVEL donne pouvoir à M LEBEL

Le quorum étant atteint la réunion peut débiter.

COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2024

Madame DESRIVIERES, Conseillère aux Décideurs Locaux, présente le compte administratif identique au compte de gestion 2024

Fonctionnement :

- Dépenses	148 657,07 €
- Recettes	188 285,69 €
- Résultat de l'exercice	39 628,62 €
- Excédent de 2023 reporté	241 604,68 €
Excédent cumulé au 31/12/2024 en fonctionnement	281 233,30 €

Investissements :

- Dépenses	66 506,52 €
- Recettes	28 414,38 €
- Résultat de l'exercice	- 38 092,14 €
- Excédent reporté 2023	16 977,91 €
Déficit cumulé au 31/12/2024 en investissement	- 21 114,23 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ses membres présents d'accepter le Compte administratif et le Compte de Gestion 2024.

Affectation des résultats

Madame le Maire propose donc d'affecter les résultats comme suit :

- Excédent de fonctionnement reporté : + 260 119,07 €
- Déficit d'investissement reporté : - 21 114,23 €
- Affectation au 1068 : 21 114,23 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'affecter :

- Excédent de fonctionnement reporté : + 260 119,07 €
- Déficit d'investissement reporté : - 21 114,23 €
- Affectation au 1068 : 21 114,23 €

BUDGET PRIMITIF 2025

Fonctionnement :

Dépenses :

- Chapitre 011 Charges à caractère général	150 569,46 €
- Chapitre 012 Charges de personnel et frais assimilés	66 950,00 €
- Chapitre 014 Atténuations de produits	5 611,00 €
- Chapitre 023 Virement à la section d'investissement	150 000,00 €
- Chapitre 65 Autres charges de gestion courantes	46 500,00 €
- Chapitre 66 Charges financières	362,65 €
Total des dépenses de fonctionnement	419 993,11 €

Recettes :

- Chapitre 002 Résultat reporté 2024	260 119,07 €
- Chapitre 70 Produits des services, du domaine et ventes	700,00 €
- Chapitre 73 Impôts et taxes	12 000,00 €
- Chapitre 731 Fiscalité Locale	110 000,00 €
- Chapitre 74 Dotations et participations	29 654,04 €
- Chapitre 75 Autres produits de gestion courante	7 520,00 €
Total des recettes de fonctionnement	419 993,11 €

Investissements :

Dépenses :

- Chapitre 001 Déficit reporté 2024	- 21 114,23 €
- Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées	3 209,67 €
- Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées	2 500,00 €
- Chapitre 21 Immobilisations corporelles	169 638,36 €
Total des dépenses d'investissement	196 462,26 €

Recettes :

- Chapitre 21 Virement de la section de fonctionnement	150 000,00 €
- Chapitre 10 Dotations, fonds divers et réserves	33 764,66 €
- Chapitre 13 Subventions d'investissement	12 147,60 €
- Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilés	550,00 €
- Chapitre 1068 Affectation des résultats	21 114,23 €
Total des recettes d'investissement	196 462,26 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte le Budget Primitif 2025 à l'unanimité de ses membres présents.

Taux 2024

Mme le Maire propose de reconduire en 2025 à savoir 22,22 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties et 37,10 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 5,61 % sur la taxe d'habitation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- décide d'appliquer pour l'année 2025 les taux suivants aux impôts directs locaux :
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 37,10 %,
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 22,22 %,
- Taxe d'habitation : 5,61 %.

Subventions

NOM ASSOCIATION	MONTANT
CONFRERIE DE CHARITE	400,00 €
FNACA	50,00 €
HARMONIE MUSICALE	50,00 €
LES AUTHIEUX S'ANIMENT	400,00 €
REFUGE ANIMAL AUGERON	303,60 €
SOUVENIR Français	150,00 €
ADMR	100,00 €
FONDATION DU PATRIMOINE	50,00 €
ASTA	100,00 €
LES RESTOS DU CŒUR	100,00 €
MJC PLV	70,00 €
COMICE AGRICOLE	200,00 €
BLANGY EN VIE	200,00 €
TOTAL	2 173,60 €

Travaux

Garage de la mairie : Mme le Maire propose de faire une étude afin d'isoler ce garage qui pourrait intégrer le programme de TERRE D'AUGE INTERCOM concernant le fond d'aide aux communes.

Impasse de la Bruyère : Mme le Maire explique qu'il va falloir demander des devis pour ce chemin qui s'est énormément dégradé. Des devis seront présentés lors du prochain conseil.

Chemin du Lieu Piquet : Mme le Maire explique qu'il faut encore étudier la réfection de ce chemin. Elle est en attente d'autres devis.

Passages protégés : M LEBEL explique qu'il a demandé des devis pour installer de l'éclairage qui serait spécifique aux passages protégés. Les membres du Conseil trouvent le montant trop excessif et demande à trouver une autre solution.

Fonds d'aide auprès de la Communauté de Communes TERRE D'AUGE

Mme le Maire explique qu'il existe un fond d'aide auprès de TERRE D'AUGE INTERCOM. Mme le Maire demande si la commune ne pourrait pas demander ce fond pour le garage et précise que des devis ont été demandés.

Le conseil donne son accord de principe pour cette demande et charge Mme le Maire de remettre ce point à un prochain conseil.

Affaires diverses

La chasse aux œufs est prévue le 21 avril 2025.

La séance est levée à 20 heures 30.

Mme le Maire,
Christelle FESQUET

